



Pessac, le 29 mars 2017

N/Réf : FscqP-2017-

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 14 février 2017 à la maison de quartier de Sardine à 20h30

Participants : Françoise Lafon (Sardine), Marie-Pierre Lafarge (Magonty et Fédération), , Sylvie Camacho (Le Bourg), Marie-Christine Bernard (Chiquet-Fontaudin), Élise Julie (Casino)

MM. Dominique Lestynek (Bourg et Fédération), Jacques Da Rold (Fédération), Daniel Domenge (3M-Bourgailh), Roger Lévy (France et environnants), Michel Ménétrier (La Paillère-Compostelle), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Jean-Paul Messé (Brivazac-Candau), Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS et Fédération), Philippe Cernier (Noès), Jean-Pierre Stahl (Casino), Jean-Claude Limousin (Cap de Bos), Michel Kwiatkowski et Yves Schmidt (Fédération), Raymond Delcroix (Les Échoppes-Le Vallon)

Absents excusés : Ghislaine Aguilar (CCLAPS et Fédération), M. Bernard Rose (Le Bourg)

Rédacteur : Yves Schmidt

Ordre du jour :

- Préparation de l'assemblée générale du 1^{er} avril 2017
- Point sur la Maison des associations
- Bilan de la rencontre avec le Maire du 3 janvier 2017 ;
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 3 novembre 2016

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 3 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Préparation de l'assemblée générale 2017

Convocation. Outre le programme de la matinée, la convocation sera accompagnée de l'appel à candidature.

Invitations. Seront invités à l'assemblée générale les conseillers municipaux, les conseillers départementaux pessacais, M. le député Alain Rousset et M. Pierre Ducout, maire de Cestas.

Composition du bureau. Lors de la réunion du bureau qui s'est déroulée le 1^{er} février 2017, il a été mis sur pied la liste des membres du futur bureau de la Fédération qui est proposée lors de la présente réunion du conseil d'administration :

Président : Jacques DA-ROLD
Vice-président 1 : Jean-Baptiste CASENAVE
Vice-président 2 : Roger LÉVY
Vice-président 3 : Philippe CERNIER
Secrétaire général : Raymond DELCROIX
Secrétaire adjoint : Jean-Claude JUZAN
Secrétaire adjointe : Marie-Pierre LAFARGE
Trésorier : Michel KWIATKOWSKI

Trésorière adjointe : Ghislaine AGUILAR

Jean-Claude Limousin (Cap de Bos) se dit surpris que la composition du futur bureau de la Fédération soit déjà fixée.

Jean-Baptiste Casenave (Fédération) répond qu'il ne s'agit que d'une proposition qui peut être discutée et que la liste est préétablie pour être sûr que, lors de l'assemblée générale, on puisse mettre en place un bureau.

Jacques Da-Rold (Fédération) constate qu'il n'y a que neuf noms sur la liste qui peut proposer jusqu'à 10 candidats. Il reste donc un poste vacant qu'il serait intéressant de pourvoir.

Délégations.

Jacques Da-Rold propose qu'un certain nombre de commissions soient mises en place : elles seront ouvertes à tous les membres du conseil d'administration.

- cadre de vie (urbanisme-déplacements avec le suivi des projets (concertation avec mise en place d'une charte de la concertation) mais également la réflexion prospective ;
- animation des quartiers (animations pour le Vivre Ensemble, commerces et services, liens avec les autres associations, les centres sociaux) ;
- liens avec les instances de participation des autres villes de Bordeaux-Métropole (et Cestas-Canéjan) ;
- patrimoine ;
- communication ;
- commissions consultatives des Services Publics (au niveau de Bordeaux-Métropole, de la Ville, de l'aéroport...).

Jacques Da-Rold propose également qu'une délégation Formation soit chargée de proposer des stages aux adhérents des syndicats et comités de quartier.

Débat.

Vivre ensemble à Pessac demain dans l'esprit et aux sources des syndicats et comités de quartiers sera le thème du débat de l'assemblée générale du 1^{er} avril. Il portera sur l'animation et la solidarité dans les quartiers, la découverte de la ville et du patrimoine au sein de Bordeaux Métropole. Suit un débat pour savoir si les élus seront invités dès le début du débat ou s'il est nécessaire de préparer le débat entre nous avant l'arrivée des élus. C'est cette deuxième solution qui est adoptée : la préparation du débat débutera à 10h15, après le vote, et les élus sont attendus à partir de 11h00.

Les éléments qui figurent dans le rapport de la commission Urbanisme dont le texte a été publié dans le [compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la Fédération du 15 octobre 2014](#) seront utilisés pour animer le débat. Jacques Da Rold mettra sur pied un groupe de travail chargé de préparer un canevas autour duquel s'articulera le débat (pour ceux qui veulent, le 9 mars à 19h 30 au moulin de Noès -une heure maxi)

Jean-Baptiste Casenave précise qu'il faut réfléchir sur ce que l'on veut pour l'avenir.

Jean-Claude Juzan (Le Monteil) se pose la question de savoir si les élus vont répondre aux questions qui leur seront posées par les habitants, contrairement à ce qui s'est produit lors de l'assemblée générale de l'an passé. Il se demande ce que la Ville répondra au sujet de l'exploitation par Bordeaux Métropole des propositions que les habitants ont fournies lors de l'enquête publique sur le PLU.

Michel Ménétrier (La Paillère-Compostelle) cite l'exemple d'un projet qui a été modifié dans son quartier suite aux propositions du comité de quartier : la destination de logements a été modifiée suite à une demande du Maire au promoteur

Il semble à **Roger Lévy** que la municipalité a évolué. Alors qu'en début de mandat, les syndicats de quartier étaient considérés comme des opposants, on reconnaît aujourd'hui qu'ils peuvent avoir un rôle constructif.

3. Maison des associations

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la Maison des associations sont programmées pour le 16 février 2017. Étant donné que la Ville n'a pas dévoilé ses intentions, il en résulte un débat confus où chacun émet des hypothèses sur l'avenir qui ont déjà été exposées en partie dans les comptes-rendus des réunions du conseil d'administration précédentes.

4. Bilan de la rencontre avec le Maire du 3 janvier 2017

Le compte-rendu de la rencontre des membres du bureau avec le Maire, qui s'est déroulée le 3 janvier dernier, figure en annexe.

Pour **Jacques Da Rold**, la rencontre a été cordiale. Le Maire propose que la Fédération participe aux analyses d'avant-projets qui concernent l'urbanisme à Pessac : deux membres du bureau seront désignés en fonction de la nature de ces avant-projets. Le problème est qu'ils ne disposeront pas de documents avant les réunions et ils seront tenus à la confidentialité des débats.. Ces réunions seront mensuelles. Jacques Da Rold contactera Gilles Capot, adjoint à l'urbanisme, pour avoir des informations complémentaires.

Commission Métropolitaine des Avant Projets (CMAP). **Dominique Lestynek** indique qu'il convient de procéder à la nomination de membres pour cette commission proposée par le Maire (Voir annexe). Rapidement éludée, la question a été posée uniquement en termes de difficulté voire d'impossibilité de participer à des réunions en journée pour les personnes qui travaillent ou encore de possibilité de faire "tourner" les participants en fonction du quartier concerné. Cependant deux volontaires se sont signalés: Raymond Delcroix et Jean-Baptiste Casenave.

5. Questions diverses.

Opération d'Intérêt métropolitain (OIM). **Roger Lévy** annonce que Bordeaux Métropole a lancé une initiative de concertation avec les citoyens sur le projet Inno Campus qui concerne également Bersol et Bioparc. La Fédération n'a pas été invitée : il serait intéressant qu'elle participe à cette concertation.

Vitesse des trains. **Roger Lévy** se dit satisfait des résultats obtenus suite à la publication d'une pétition dénonçant les dangers entraînés par une augmentation de la vitesse des trains lors de leur passage à la gare de Pessac-Alouette. Celle-ci a été réduite à 100 km/h.

Dossier Chappement. Lors de l'assemblée générale du comité de quartier de Magonty, le Maire a félicité les quartiers concernés par le dossier Chappement pour leur engagement et la qualité du travail fourni qui a conduit à des conclusions intéressantes.

La réunion s'achève à 22h30

Annexe

Compte rendu de la réunion avec le Maire du 3 janvier 2017

Rédacteur : Raymond Delcroix

Suite à la lettre de la Fédération de novembre 2016, M. le Maire a invité la Fédération à une réunion pour préciser les points abordés dans cette lettre.

Participants : M. le Maire Franck Raynal, Le 1er adjoint M. Eric Martin, Dominique Lestynek, Jacques Darold, Jean-Baptiste Cazenave, Marie-Pierre Lafarge, Michel Kwiatowski et Raymond Delcroix.

En particulier ont été abordés la participation dans le cadre de la mutualisation des services due à la métropolisation, les rencontres extra-municipales, et la co-gestion des animations.

Dominique Lestynek a tout d'abord placé la rencontre dans le cadre de la place de la Fédération des quartiers de Pessac dans la concertation pour les grands projets urbains et a évoqué la charte de la participation de la CUB, appliquée par exemple par Bordeaux Métropole pour le projet du pont Jean-Jacques Bosc.

Jean-Baptiste Cazenave a ajouté, à l'exemple, que le projet Bellegrave avait associé les usagers lors de la conception.

M. le Maire a tout d'abord précisé l'objectif de la mutualisation : il s'agit avant tout de diminuer les coûts et d'augmenter l'efficacité des services. Il a avoué, ensuite, ne pas s'être investi dans la charte de participation en tant que maire, mais a présenté la nouvelle procédure d'examen des grands projets immobiliers.

Cette procédure tient à la création d'une commission unique d'examen d'avant projet à laquelle participent des spécialistes de la métropole, le maire, les adjoints concernés, et un architecte conseil.

L'avant-projet est présenté par le promoteur immobilier, l'architecte du projet et éventuellement le propriétaire du terrain. Cette commission permet en une seule présentation d'apprécier le projet et de donner des directives au promoteur pour élaborer une demande de permis de construire conforme aux souhaits de la ville, naturellement dans le cadre du PLU.

Pour M. le Maire il pourrait être envisagé de faire participer la Fédération à cette commission. Ainsi un avis d'usager pourrait être entendu, sous réserve de confidentialité, l'avant-projet ne pouvant pas être rendu public. Cette proposition va être étudiée.

Jacques Da Rold approuve cette proposition qui pourrait s'inscrire pour partie dans son idée d'atelier permanent d'urbanisme et du cadre de vie (déplacements, services...). Mais, il convient aussi d'impliquer les habitants, avec les syndicats de quartier concernés et de favoriser la pédagogie de projet avec un examen de toutes les incidences pour le quartier (stationnement, voirie, équipements, services...).

Jean-Baptiste Cazenave évoque également la nécessité d'anticiper avec une vue d'ensemble des projets qui interviendront dans les années à venir.

Jacques Da Rold passe ensuite au deuxième sujet. Les rencontres régulières (annuelles) du type extra-municipales nous semblent indispensables pour suivre à la fois les évolutions dans les déplacements de transport et les travaux de voirie.

M. Martin annonce qu'une réunion annuelle transport est organisée, et qu'à la dernière il n'y a eu que quatre quartiers présents *. Pour la voirie c'est un plan triennal qui est présenté tous les

trois ans et qui sert lui sert de guide même si certains projets sont décalés en fonction des urgences. Il ajoute qu'il y a aussi les conférences de secteur et les AG de quartier.

Il lui est répondu que ces réunions ne permettent pas de suivre efficacement les travaux de voirie.

M. le Maire propose de revenir à des réunions annuelles, sous réserve d'alléger cette partie dans les assemblées générales et dans les conférences de secteur.

Dominique Lestynek ajoute que les visites de chantiers sont aussi un lieu de rencontre avec les riverains et permettent des échanges.

Jacques Da Rold engage ensuite la discussion sur la co-gestion des animations entre mairie et quartier.

M. le Maire affirme que seule « Des places et vous » est en co-gestion. Pour d'autres manifestations des discussions ont eu lieu mais la discussion n'aboutit pas obligatoirement sur un accord.

Trésorier : Michel Kwiatowski a posé deux questions liminaires : l'une concerne l'aide aux quartiers qui n'a pas été versée cette année : il s'avère que le congé de maladie de l'agent en charge du dossier perturbe notablement le service aux associations, mais il sera répondu à la question.

La deuxième question ne concernait que le quartier du Monteil.

* Le bureau conteste ce nombre peu élevé de participants